



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 25 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUULT ET MYLON, Libraires.

Chronique Politique.

La Méditerranée est en ce moment sillonnée par presque tous les navires du monde. Après les évolutions de l'escadre anglaise, voici que l'escadre autrichienne du Levant vient de quitter les eaux de la Grèce et de mouiller tout entière à la baie de Saint-André, qui forme la partie méridionale de la rade de Trieste.

On sait que le cabinet autrichien a fait remettre au cardinal Antonelli un mémoire motivé relatif à la question du concordat. Des lettres de Rome annoncent qu'une commission de cardinaux et de canonistes sera prochainement convoquée à l'effet de se livrer à l'examen des propositions contenues dans ce rapport et de donner leur avis.

Il est question, en Autriche, d'une réforme radicale de l'administration maritime. On séparerait la marine du ministère de la guerre, et on créerait un ministère spécial de la marine de l'empire.

Tout le monde a remarqué les avances faites, ces temps derniers, par le gouvernement prussien au saint-siège. Le *Journal des Débats* y voit, de la part du cabinet de Berlin, une tactique politique qui ne manquerait pas d'habileté. Au moment, dit-il, où l'Autriche poursuit la révision du concordat, il est naturel que la Prusse suive une voie opposée à celle de l'Autriche et s'efforce de se concilier les sympathies des catholiques allemands. On prétend même que non-seulement elle serait disposée

dans ce but à recevoir un nonce du pape à Berlin et à ériger la légation de Rome en ambassade, mais qu'elle irait même jusqu'à signer un concordat avec le saint-siège.

On écrit de Berlin, le 17 février :

On assure que dans la récente audience du comte Arnim au Vatican, il n'a point été question de l'établissement d'une nonciature à Berlin.

On mande de Florence, même date :

Il se confirme que le pape serait disposé à créer une nonciature à Berlin.

On annonce la prochaine nomination de plusieurs cardinaux.

Le bruit court également que l'archevêque de Posen, Mgr Ledochowski, sera promu au cardinalat.

L'*International* caractérise de la manière suivante les points de désaccord qui séparaient, suivant ce journal, le roi de Prusse et son premier ministre :

« Le roi Guillaume reproche à M. de Bismark de sacrifier trop volontiers à l'idée allemande, et de donner à la Confédération du Nord une importance de nature à amoindrir celle de la Prusse. M. de Bismark voudrait faire une Prusse allemande, tandis que le roi ne veut que d'une Allemagne prussienne. »

Nous laissons, bien entendu, à l'*International*, la responsabilité de son appréciation.

Suivant l'*International*, M. de Bismark aurait proposé au roi la publication d'un Livre bleu à l'instar du Livre rouge autrichien.

Le même journal rapporte que le roi Guillaume serait tombé d'accord avec M. de Bis-

mark sur ce point, que l'introduction du régime constitutionnel sur une base libérale en Autriche oblige la Prusse à suivre une politique plus libérale. C'est ce qui conduirait le cabinet à s'éloigner de l'extrême-droite.

Les correspondances de Munich constatent l'impression profonde qu'a produite en Bavière et en Prusse le résultat des élections pour le Parlement du Nord.

Sur les 48 députés élus, 30 appartiennent au parti conservateur ou aux ultramontains, et 18 seulement au parti national libéral.

On pense que pas un seul député ne votera à Berlin pour l'entrée de la Bavière dans la Confédération de l'Allemagne du Nord, et qu'un très-petit nombre adhèrera à l'extension du pouvoir du Parlement douanier.

A la Chambre des députés de Florence, le 17 février, le ministère a présenté un projet de loi concernant une dotation de 500,000 fr. en faveur de la princesse Marguerite et un autre projet relatif à l'exercice provisoire jusqu'à la fin du mois prochain.

Le président a exprimé l'espoir que la Chambre votera le budget dans le courant du mois, et qu'il n'y aura pas lieu de voter un nouveau budget provisoire.

La Chambre a passé à la reprise de la discussion du budget des finances.

Avant-hier, dit le *Journal de Rome* du 15 courant, le saint-père, assis sous un arbre du jardin du Vatican, en compagnie du cardinal Antonelli et de tous les dignitaires de la cour, a écouté une cantate sur la *Victoire de Mentana*

chantée par 470 amateurs avec accompagnement de 130 musiciens militaires.

C'était une vraie démonstration à laquelle a pris part l'élite de la société romaine et de la colonie étrangère. La foule a fait répéter la cantate. L'auteur, l'abbé Rosati, un compositeur de la chapelle Sixtine, a reçu de Pie IX, séance tenante, une grande médaille d'or.

Une crise ministérielle semble probable aux Pays-Bas.

D'après les calculs du cabinet même, le parti libéral néerlandais serait en majorité à la seconde Chambre.

Le bruit se répand que le gouvernement russe cherche à négocier un emprunt par l'entremise des maisons Rothschild de Paris et de Londres.

Le *Times* vient de publier sur les difficultés de l'expédition d'Abyssinie un article dans lequel il ne dissimule point les embarras que l'entrée des troupes égyptiennes sur le territoire abyssinien va causer à l'Angleterre. Au dire de cet article, l'Egypte veut venir en aide à l'armée anglaise malgré l'Angleterre elle-même. On ne saurait être plus dévoué.

Au nombre des bruits qui circulent sur les causes de la présence de l'amiral Farragut en Italie, il ne faut pas omettre de citer la version suivante : L'amiral américain aurait mission d'obtenir du gouvernement italien la cession, sur les côtes de la Ligurie, d'un port militaire, dans les mêmes conditions que la Russie avait obtenu du gouvernement piémontais la cession du port de Villefranche.

FEUILLETON.

LA LETTRE DÉCHIRÉE,

Par M. PHILIBERT ANDEBRAND.

(Suite.)

Les lettres envoyées, tout n'était pas encore fini. En se promenant de long en large, Gontran, comme s'il eût eu du vif-argent dans les veines, dessinait dans sa pensée les péripéties qui pouvaient se produire sur la fin de la soirée. A ce sujet, il se faisait un soudain aveu :

— Très-certainement, disait-il, je suis encore ferme sur le jarret. Je me battraï bien; je me battraï comme à l'époque où j'étais jeune. Mais, au milieu des mœurs trop molles de Paris, le plus brave se rouille. Depuis que je suis marié avec cette petite folle, c'est-à-dire depuis un an, je n'ai pas touché un fleuret. Il n'est pas de ténor, si sûr qu'il puisse être de sa voix, qui ne fasse quelques roulades avant d'entrer en scène. Ainsi, la plus vulgaire prudence exige que je consacre au moins dix minutes à tirer au mur pour me refaire la main. Il serait aussi par trop bête de me laisser embrocher comme une mauviette par cet étranger qui est venu déranger toute ma vie.

Sur ces dernières paroles, il alla dans une pièce voi-

sine pour y prendre des fleurets, car une des lames pouvait se casser. Pour pénétrer jusque-là sans donner l'éveil sur ce qu'il voulait faire, il avait à longer une petite galerie, qui, comme le balcon, donnait sur les Champs-Élysées. Le ciel de novembre, qui est d'ordinaire d'un gris plombé, avait, ce jour-là, une de ces teintes d'un bleu tirant sur le vert qui est un des charmes de l'automne. Tout ce quartier aristocratique des palais, des ambassades et des théâtres équestres était rempli de promeneurs. Vormeuse jeta sur cet ensemble un coup-d'œil qui n'était peut-être pas exempt d'envie. En voyant de loin les cavalcades et les calèches soulever la poussière de la chaussée dans la direction du bois de Boulogne, il regrettait presque de n'être pas un de ces cavaliers, qui, à cheval, côte à côte avec quelque jeune femme habillée en amazone, s'en allaient galoper jusqu'à Saint-Cloud, pour revenir tranquillement à l'heure du dîner.

— Heureux les citadins, disait-il, dont la vie s'écoule en paix entre une modeste chevauchée hors barrière et une partie de whist ! On rit de ces mœurs innocentes. On dit d'une telle vie qu'elle est le paradis des épiciers. Au fond, ne vaut-elle pas mieux que mon enfer ?

Il dépensait encore une minute à regarder, quand une forme étrange fixa son attention toujours distraite. C'é-

tait un homme habillé de noir et boutonné jusqu'au menton, qui avait l'air lui-même d'être en observation devant la petite résidence. Le sportman braqua son lorgnon au-dessous de ses yeux, et fit un soubresaut pareil à celui du voyageur qui vient tout-à-coup de poser le pied sur un serpent. Ce personnage mis en vedette à cinquante pas en avant de sa demeure, ce n'était autre que l'inconnu de la veille. Ici, l'instinct de la haine ralluma toute la mémoire du mari offensé. Gontran le reconnaissait bien; il n'y avait point de méprise de sa part. L'homme se tenait prudemment derrière le tronc d'un arbre, comme s'il eût craint d'être aperçu ou reconnu. Par moments, d'autres inconnus, qui paraissaient être à son service, s'approchaient de lui, et il se penchait à leur oreille, sans doute afin de leur donner quelque mot d'ordre.

— Voilà ce que c'est, se dit Vormeuse, dont la voix était étranglée par la colère, notre galant est encore plus impatient qu'épris. Attendre jusqu'à l'heure du théâtre étant au-dessus de ses forces, il se présente pour renouveler connaissance avec les lieux. Le voilà accompagné d'affidés qui ont probablement un message, un bouquet ou un signal à transmettre. C'est une traduction en plein dix-neuvième siècle des comédies de Marivaux. Toutefois, comme il redoute probablement d'être dé pisté, ce qui pourrait faire manquer ce roman, il hê-

site, il tâtonne, il fait un pas en avant et deux en arrière, et, à la fin, il se retire ou feint de se retirer; mais je connais ces ruses de guerre. Je mettrais ma main au feu que ce n'est là qu'une fausse sortie. Dans tous les cas, il ne peut manquer de reparaitre au plus tôt, puisque le moment décisif approche de minute en minute.

Naturellement le vicomte puisa dans ce nouvel incident l'urgence où il était de tirer au mur pendant une bonne demi-heure. C'est pourquoi il s'enferma dans une chambre isolée où, après avoir mis veste bas, il s'escri-ma tout seul d'estoc et de taille, comme un raffiné du temps de la Renaissance. Au bout de dix minutes d'exercice, il prenait ce jeu si bien au sérieux qu'il interpellait sans cesse et cherchait à atteindre un ennemi imaginaire.

— Ah! coquin! s'écriait-il; ah! sans-cœur! tiens, pare celle-là, et cette autre, et celle-là; tiens, tu recules! tiens, te voilà sur le carreau!

VI.

En automne, sur la fin de novembre, une fois l'après-midi passée, un soleil couchant, qui pâlit de plus en plus à l'horizon, annonce que la nuit va descendre sur la ville avec une très-grande rapidité; Paris marque cette brusque transition par dix minutes au plus d'une

Des dépêches d'origine américaine annoncent qu'une révolution a éclaté au Japon; le micado aurait été fait prisonnier, le taïcoun aurait pris la fuite, les daimios se seraient rendus maîtres de la situation, et plusieurs villes auraient été, les unes incendiées, les autres livrées au pillage.

D'autre part, on nous assure que le frère du taïcoun, résidant à Paris, a reçu, il y a trois jours, des nouvelles tout-à-fait contraires à celles qu'on vient de lire.

En présence de ces informations contradictoires, nous nous bornons au rôle de simple rapporteur, en faisant toutefois observer que les dépêches venant des Etats-Unis sont d'habitude peu favorables au Japon.

Le *Moniteur* confirme en ces termes les renseignements que nous avons donnés sur la présence des émigrés hanovriens en France :

« Une dépêche télégraphique privée, adressée aujourd'hui de Munich à Paris, annonce que « la presse de Vienne serait unanime à affirmer que le comte Platen n'aurait pas fait passer la légion hanovrienne de Suisse en France sans une autorisation expresse et même une invitation venue de Paris. »

« Ces renseignements sont inexacts. Aucune autorisation, aucune invitation n'a été envoyée de Paris pour faire passer les émigrés hanovriens de Suisse en Alsace. Ceux-ci ont pénétré sur notre territoire spontanément et sans avertissement préalable.

« Dès que le gouvernement a été prévenu de ce fait, il a pris les mesures nécessaires pour interner séparément les officiers et les soldats, à une grande distance de notre frontière de l'Est. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

L'idée formulée il y a peu de jours et relative à l'institution d'un jury spécial pour les délits de presse essentiellement politiques, prend aujourd'hui une forme plus précise. M. Darimon vient de présenter à la commission de la loi sur la presse l'amendement suivant :

« Art. 11. — Continueront à être soumis à la juridiction correctionnelle et punis de l'amende et de l'emprisonnement, les délits prévus aux articles 86, 306 et 378 du Code pénal, s'ils étaient commis par la voie de la presse, et les délits prévus aux articles 8, 16, 17 et 18 de la loi du 17-18 mai 1819.

« Continueront également à être soumises à la juridiction correctionnelle toutes les contraventions en matière de presse.

« Sauf les exceptions indiquées aux deux paragraphes précédents, les délits commis par la voie de la presse seront soumis à un jury spécial et punis de l'amende seulement.

sorte de calme, mais par dix minutes d'une physionomie des plus curieuses. Pendant ce temps-là, les petites industries de la rue s'arrêtaient; la charrette à bras du marchand des quatre saisons se retire du côté des faubourgs; les cris se taisent; l'hydre aux mille têtes a cessé de siffler. Il n'y a plus qu'allées et venues ayant un certain air de mystère. On voit se ralentir la course des voitures. Tel promeneur se couvre du manteau qu'il avait dédaigné dans le courant de la journée. Si une femme attardée passe à côté de vous, elle abaisse son voile de dentelle, à peu près comme la Vénitienne le faisait avec son masque de velours. Bientôt, l'allumeur de réverbères se montre avec une gaine surmontée de la bougie qui va mettre le feu au gaz. Les dix minutes de pénombre sont finies; Paris a maintenant une tout autre figure.

A la faveur de ce court entr'acte, l'observateur, dont l'aspect déplaisait tant à Vormeuse, disposait ses batteries sur la petite maison des Champs-Élysées. Il s'était, pour ainsi dire, enhardi. Au moment où le jour s'efface, et où la nuit n'est pas encore noire, on aurait pu le voir placer deux acolytes en vedette aux alentours de la résidence. Tout portait à croire qu'il n'aurait pas besoin de ces auxiliaires, parce qu'il ne s'agissait ni d'une arrestation, ni d'une visite domiciliaire, ni d'aucun de ces coups de main que l'oscillation des événements po-

« Le jury spécial est composé de douze personnes tirées au sort parmi les membres du conseil général et des conseils d'arrondissement.

« Il est renouvelé tous les deux ans. Il siège au chef-lieu du département.

« Il est présidé par un conseiller de la cour impériale du ressort.

« A Paris, les douze membres du jury spécial sont tirés au sort parmi les membres du Corps-Législatif.

« L'amende sera (le reste comme au projet de la commission). »

— Voici un autre amendement au projet de loi sur la presse, présenté par MM. Simon (Jules), Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan :

« Art. 15. — La profession de libraire est affranchie de l'obligation du brevet. »

— Lundi, on discutait au Corps-Législatif, la question des annonces judiciaires. Il y a là assurément un intérêt sérieux. Il s'agissait de savoir à qui serait confiée l'attribution des annonces judiciaires : si on l'abandonnerait à l'initiative individuelle, si on la laisserait aux préfets, si on la rendrait aux cours impériales.

— On lit dans les *Echos parlementaires de la France* :

Un jour, pendant que M. Jules Favre parlait, M. Rouher dormait. Au moment de la péroraison de l'éloquent tribun de la gauche, M. Vuitry réveille M. Rouher en lui disant :

— Il faut parler.

— Sur quoi ? reprend M. Rouher.

M. Vuitry lui explique en quelques mots le sujet de la discussion, M. Rouher monte à la tribune, parle pendant trois quarts d'heure, réfute tous les arguments de M. Jules Favre, et redescend à sa place au milieu des applaudissements de la Chambre.

M. Vuitry croyait avoir droit au moins à un remerciement; pas du tout, M. Rouher lui reprocha plaisamment de l'avoir réveillé.

— M^{me} la comtesse de Montebello remplace, auprès de l'Impératrice, M^{me} la duchesse de Bassano, dame d'honneur, qui vient de mourir.

— On annonce comme certain le prochain voyage de l'Impératrice à Rome.

— L'éruption du Vésuve reprend de la force. Depuis le matin du 5 février, il jettait des cendres et de la lave. La nuit suivante, trois secousses assez fortes de tremblements de terre ont été ressenties.

— Le jury d'honneur dans l'affaire Kervégan a clos ses débats et sa sentence doit être rendue publique.

— Lundi soir, M. Vermorel, rédacteur en chef du *Courrier français*, a été écroué à la prison de Sainte-Pélagie.

— Parmi les nouveaux candidats mis en

politiques a rendus si fréquents en France depuis quatre-vingts ans. Ainsi, il était bien convenu que pas un de ses hommes ne bougerait. On ne devait se montrer qu'à la dernière extrémité, après un signal, dans le cas où il faudrait protéger la retraite du chef. Quant à lui, il s'était arrêté au parti de se présenter chez le vicomte, sous un prétexte habilement apprêté. Cette descendance d'Argus a-t-elle jamais été mise en défaut? Il est juste d'ajouter que le gaillard était beau garçon et raisonnablement rompu aux bonnes manières; c'était en partie à cause de ses allures de fashionable qu'on l'avait chargé de la surveillance des quartiers aristocratiques.

Il y avait déjà quelque temps que le dîner était fini. Gontran, distrait, avait visiblement fait traîner le dernier service en longueur. Croyant avoir tout prévu, il se mettait, par la pensée, dans la position d'un homme qui attend de pied ferme un dénouement annoncé. D'ici à deux heures, il devait avoir le cœur net de tout ce drame endiablé qui était venu tout-à-coup troubler le repos de sa vie maintenant si mesurée. Par moment, il jetait à la dérobée un coup-d'œil sur sa femme, et il n'y comprenait rien; en effet, Nancy avait en cet instant le calme visage que l'Albane prête à ses vierges. Si elle n'était plus une perle de pureté, il fallait qu'elle poussât l'art de dissimuler jusqu'au point où cette détestable habileté devient le charme d'une

avant pour les sièges vacants au Sénat, on cite : MM. Vandal, directeur-général des postes, de Vougy, des lignes télégraphiques, le duc de Mouchy et le général de Failly.

— Nous croyons savoir, dit la *Situation*, qu'on s'occupe très-activement, au ministère de la guerre, de la formation de la garde nationale mobile. L'uniforme, nous assure-t-on, que cette troupe doit porter est déterminé, et l'armement sera le fusil ancien à percussion, transformé en fusil à la Snider ou à tabatière.

Chaque jour, au fur et à mesure que les régiments de l'armée reçoivent leurs nouveaux fusils du système Chassepot, les anciennes armes retirées sont envoyées dans nos manufactures de l'Etat et même dans des fabriques particulières pour y être immédiatement transformées.

Le ministre de la guerre a délégué, pour être chargé de l'organisation de la garde nationale mobile, un officier supérieur, employé à Paris, colonel d'état-major et secrétaire de l'un des comités d'armes institués à son ministère. Cet officier est très-souvent mandé chez le maréchal, qui paraît tenir à ce que cette affaire soit menée avec promptitude. On veut être prêt de bonne heure à toute éventualité.

— On annonce comme devant avoir lieu très-prochainement une promotion de quatre cents sous-officiers au grade de sous-lieutenant. Les officiers de cette promotion seraient chargés, dit-on, de l'instruction militaire des gardes mobiles.

— L'événement du jour, pour la population parisienne est le nouveau tarif des voitures de place pour marcher au kilomètre. Ce tarif, qui implique la solution du problème d'un compteur infailible, a été affiché par les soins de l'administration. Il arrête ainsi le prix de la distance parcourue aussi bien dans l'enceinte qu'en dehors des fortifications : Pour les voitures à quatre places : le premier kilomètre, 90 centimes et les autres 25 centimes. Pour les voitures à deux places, le premier kilomètre, 85 centimes et les autres 25 centimes.

Un cadran indicateur sera placé au-dessous du siège du cocher, qui devra faire au moins huit kilomètres à l'heure. Du reste, les voyageurs auront la faculté de pouvoir prendre la voiture à l'heure ou à la course, suivant le tarif actuel qui, par conséquent, demeure toujours en vigueur.

— *Imperméabilité des chaussures.* — Le procédé suivant peut s'appliquer à toute espèce de chaussures, grossières ou fines, aussi bien aux chaussures d'hommes qu'à celles de femmes. « On fait fondre dans un pot de terre vernissée, placé près du feu, une certaine quantité de bon goudron, en y ajoutant un peu de gomme élastique, coupée en lames

minces et préalablement ramollie au-dessus de la vapeur d'eau chaude. On remue le mélange avec une cuillère de bois, et, quand la gomme est parfaitement dissoute, on applique, au moyen d'un pinceau, une couche de ce mélange encore chaud sur la première semelle de la chaussure qu'on tient près du feu. On enduit d'abord la couture, en ayant soin de laisser le long du bord un petit espace non recouvert; ensuite, on enduit toute la surface, et on renouvelle cette opération jusqu'à ce que la couche ait à peu près l'épaisseur de deux cartes à jouer. » Il ne reste plus alors qu'à laisser sécher la chaussure.

— Nous croyons être utile aux Amateurs d'Asperges, de Fraises et de Raisins de table en appelant leur attention sur l'établissement de M. LEBEUF, horticulteur, à Argenteuil. (Voir aux Annonces).

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les quatre députés de Maine-et-Loire ont voté contre la prise en considération des amendements : 1^o de MM. Martel, Goerg, etc.; 2^o de MM. Marie, Jules Favre, etc., demandant que la preuve des faits diffamatoires soit admise contre les fonctionnaires et toute personne ayant agi dans un caractère public quand l'imputation porte sur des faits relatifs à leurs fonctions.

Ces amendements ont été repoussés par 180 voix contre 44.

La Chambre a aussi repoussé, par 158 voix contre 61, un sous-amendement de M. Berryer qui demandait que la preuve des imputations pût être faite :

« Contre tout administrateur ou directeur de société anonyme et contre tout gérant ou membre du conseil de surveillance de société en commandite par actions, » quand il s'agit de faits relatifs à leurs fonctions ou à leur gestion.

Dans ce scrutin, MM. Berger, Louvet et Segris ont voté contre l'adoption.

M. le comte de Las Cases n'a pas pris part au vote.

MM. Berger et le comte de Las Cases ont voté contre la prise en considération de l'article additionnel au projet de loi sur la presse, présenté par M. Berryer, et ainsi conçu :

« Chaque année, au jour de la rentrée des cours et tribunaux, le roulement pour la composition des diverses chambres se fera en audience publique, par la voie du tirage au sort des noms des présidents, conseillers, vice-présidents, juges et juges-suppléants.

« Les magistrats nommés dans le cours de l'année judiciaire entreront dans la chambre où siègeait leur prédécesseur. »

MM. Louvet et Segris n'ont pas pris part au vote.

courtisane ou le génie d'une comédienne. Une heure avant, en préparant une toilette du soir à laquelle il ne manquait plus que ces artifices de la mode qu'on ajoute au dernier moment, elle s'était embellie de manière à paraître mille fois désirable. Au fond du cœur, le sportman se reprochait d'avoir négligé trop longtemps une femme si charmante; il se disait même que si, par un coup de baguette, l'événement qui lui mettait martel en tête s'évanouissait en entier, ce qui, du reste, n'était guère probable, il saurait bien ne plus mériter le même blâme. Mais à quoi bon s'égarer dans un rêve? Nancy n'était déjà plus à lui. Dans une heure de dépit et de criminelle indiscipline, la jeune femme avait commencé à faire l'abandon de son cœur; c'était à un inconnu, à un rôdeur de promenades publiques qu'elle se disposait à livrer ce qu'il y avait de plus précieux dans sa naïve tendresse.

A cette seule idée, un bouillonnement de sourde colère faisait monter le rouge à la tête de Gontran. Il n'était plus temps de songer à l'idylle. Se venger devenait la grande et l'unique affaire. En y réfléchissant, il revenait à l'histoire de la lettre déchirée, et s'applaudissait de tout ce qu'il avait fait depuis vingt-quatre heures pour en tirer vengeance. Il ignorait encore à quel genre d'expiation il assujettirait la traîtresse. Cela, sans doute, dépendrait plus des circonstances qui allaient se

produire sous quelques instants que du degré de complaisance de Nancy dans cette intrigue. Quant à l'inconnu, il n'y avait à espérer pour lui ni pitié, ni merci, ni délai; Vormeuse avait prévenu le major et ses autres amis; il n'avait pas craint de révéler la cause, et le mettait en campagne à un âge et dans une saison où il n'est jamais agréable de croiser le fer avec un être ténébreux, et tout cela certainement ne pouvait être par un acte de générosité, acte que l'opinion taxerait d'impardonnable faiblesse.

Comme il parcourait encore cette gamme de pensées déjà agitées par son esprit, il vit ou crut voir que Nancy commençait à laisser percer une certaine impatience. Nancy ne lui disait pas tout-à-fait : « Allez-vous-en », mais évidemment elle donnait à comprendre que sa présence devenait importune. Un moment même, la jeune femme tira sa montre de sa ceinture, cherchant avec assez peu de ménagement à voir que l'heure il était. Gontran, de plus en plus piqué, se dit que c'était le moment de résister. Il venait de passer dans le petit salon, où il se chauffait en bourgeois sage, les jambes devant la cheminée. Comment le comte, si peu sédentaire, s'entêtait-il à rester chez lui aux heures où il avait l'habitude de sortir? Quel plaisir pouvait-il trouver à demeurer près du feu dans une saison où il ne fait pas encore froid? Bref, toute cette

Cet amendement a été rejeté par 173 voix contre 48, sur 221 votants.

Voici la délibération prise par le conseil municipal de Blois, dans sa séance du 8 février, relativement au projet d'un canal de dérivation de la Loire vers Paris :

« Article 1^{er}. — Le conseil municipal proteste de toute son énergie contre la demande faite par M. Sellier, tendant à obtenir la concession d'un canal de dérivation destiné à prendre en tout temps un volume d'eau de 10 m. c. dans la Loire entre Cosne et Sancerre, pour les conduire vers Paris, en en distribuant une partie sur son parcours.

» Article 2. — Le conseil est d'avis que la concession demandée ne pourrait être accordée que sous les réserves suivantes :

» La prise d'eau du canal de dérivation sera disposée de telle sorte, que l'eau n'entre pas dans le canal, lorsque le débit de la Loire sera inférieur à 80 m. c. par seconde, et que la quantité d'eau laissée dans la Loire en aval de la prise d'eau lorsqu'elle fonctionnera, ne soit jamais inférieure à 80 m. c. par seconde. »

Le conseil municipal de Chartres, réuni le même jour 8 février, a émis son avis dans les termes suivants :

« Le conseil voit avec la plus grande sympathie l'établissement d'un canal qui, en traversant une partie du département, mettrait l'eau à la disposition du plus grand nombre et satisfait un besoin réel. »

Le conseil général d'Eure-et-Loir, convoqué en session extraordinaire à l'effet de délibérer sur le projet d'établissement d'un chemin de fer d'intérêt local d'Orléans à Rouen, s'est réuni les 10 et 11 février à la préfecture de Chartres.

L'assemblée, après avoir entendu le rapport de M. le préfet et celui de sa commission, a approuvé l'établissement d'un chemin de fer de la limite du département de l'Eure, sous le titre *chemin de fer d'intérêt local d'Orléans à Rouen*, et sous réserve de la déclaration d'utilité publique et de l'allocation d'une subvention par l'Etat.

Une circulaire préfectorale, accompagnant l'arrêté qui prescrit l'échenillage, est relative à la destruction des hannetons et à la conservation des petits oiseaux.

Nous en extrayons ce qui suit :

« L'article 20, section IV, titre I^{er} de la loi du 28 septembre — 6 octobre 1791, fait aux autorités administratives un devoir d'encourager, par des récompenses, la destruction des insectes nuisibles. C'est par des mesures de cette nature, et surtout par une application rigoureuse des articles 9 et 11 de la loi du 3 mai 1844 sur la chasse, c'est-à-dire, par une protection efficace des petits oiseaux, les plus utiles auxiliaires à l'homme pour la destruc-

tion des insectes nuisibles, que l'on parviendra à réduire les ravages des chenilles et des hannetons.

» Je recommande donc à votre sollicitude l'application des dispositions de ces diverses lois, et je crois devoir d'autant plus insister que la période triennale indiquée par les entomologistes pour une reproduction exceptionnelle des hannetons paraît devoir échoir en 1868.

» Le mode le plus recommandé par les praticiens pour la destruction de ces redoutables coléoptères, consiste à surprendre ces insectes le matin sur les arbres où ils sont engourdis par la fraîcheur de la nuit. En agitant l'arbre, ils tombent aisément, et on peut les recueillir.

« En outre, comme les hannetons s'éloignent peu du lieu où ils sont venus s'établir après être sortis du sol, si chaque propriétaire d'enclos ou de jardin a soin de pratiquer le hannetonage avec persévérance pendant les quelques semaines assignées à l'existence de ces coléoptères, on peut arriver facilement à éviter les dégâts dont ces insectes menacent nos récoltes. »

L'Intérêt public, de Cholet, nous apprend que la Compagnie générale des Messageries à vapeur a fait explorer, le 9 février, la ligne de Nantes à Cholet, par deux inspecteurs.

Cette ligne sera inaugurée dans un délai très-rapproché.

On lit dans la *Revue de l'Ouest* :

« Un affreux accident est venu, jeudi soir, plonger deux familles de la ville de Niort dans la douleur. Un retour de noce avait lieu à St-Martin. Sur les trois heures, huit personnes, parmi lesquelles se trouvaient six enfants, s'y rendaient dans un char-à-bancs. Elles suivaient le chemin de hallage si étroit qui borde la Sèvre, et qui n'est destiné qu'aux piétons. Arrivées à la hauteur d'un lavoir, elles entendirent des cris poussés par des laveuses, qui appelaient du secours pour un enfant tombé dans la rivière. Le jeune homme qui conduisait le char-à-bancs n'hésite pas ; il met pied à terre, et confie les rênes du cheval à sa mère. Cette femme tira fortement la bride du côté de la rivière ; le cheval obéit à ce funeste mouvement, et, faisant un écart, il tomba dans la Sèvre, en entraînant avec lui le char-à-bancs.

» Des ouvriers, qui se trouvaient dans les environs, accoururent aux cris de détresse qu'ils entendirent. Ils parvinrent à retirer de la rivière plusieurs personnes, plus ou moins contusionnées. Mais deux jeunes filles d'une douzaine d'années ne purent être trouvées qu'après une demi-heure de recherches. On ne ramena sur le bord que deux cadavres. Les docteurs Gouriet et Eymer employèrent tous les moyens possibles pour les rappeler à la vie ; mais l'asphixie était complète. La fête

beauté d'une jeune femme.

Ici Nancy, emportée par un mouvement de fine moquerie, ne put se défendre de l'interrompre en riant.

— Eh ! Monsieur, lui dit-elle, en vantant cette parure, vous oubliez que c'est vous-même qui m'avez forcée de la mettre au rebut, prétextant avec raison qu'un collier de pièces d'or s'alliait très-mal à la chevelure d'une blonde.

Cette fois Vormeuse s'avouait à lui-même, mais *in petto*, qu'il était battu à plates coutures. D'ailleurs la soudaineté de cette répartie le surprenait autant qu'elle l'enchantait. Est-ce que Nancy, déjà si tentante, allait se mêler désormais d'avoir de l'esprit ? C'était là un jour sous lequel il n'avait jamais osé étudier la petite personne. Il est vrai que l'éducation des Parisiennes se fait avec une rapidité prodigieuse. La fille du banquier, se frottant au beau monde, ne pouvait-elle pas, tout comme une autre, mettre au bout de ses mots l'aiguillon acéré d'une abeille ? Il est des diamants dont on ne constate les lueurs vives et la qualité d'origine qu'après un examen répété. Ce n'était qu'au bout d'une année de ménage et à la suite d'une vive émotion qu'un genre de beauté inattendue se révélait dans cette jeune femme ; Nancy, que le vicomte avait prise des mains de son père à l'état de petite pensionnaire, se présentait à

pour laquelle on se proposait tant de plaisir a été transformée en un deuil profond, par suite d'un généreux dévouement, car l'enfant cause de cet horrible accident a été sauvé. »

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Voici un travail tout-à-fait inconnu à notre époque, et que M^{me} Avril vient de renouveler peut-être des Grecs. Il n'en est pas moins curieux et mérite la sollicitude des dames. M^{me} Avril tricotte et apprend à tricoter sans aiguilles. Elle donne des leçons chez elle (Levée de Limoges, maison Morin-Ruelle), ou se rend à domicile.

Ce genre de travail est à la fois des plus curieux et des plus remarquables. On lui attribue la robe du Christ exposée en la cathédrale de Trèves. Un voile fait par ce procédé est célèbre comme ayant été donné à Charlemagne par l'empereur Nicéphore.

Sans aucun instrument, avec les doigts seuls, on obtient par ce mode de fabrication, connu sous le nom de *tricot oriental*, des dessins d'une légèreté et d'une finesse que les machines n'atteindraient jamais.

M^{me} Avril, qui possède le secret de ce merveilleux travail, a exécuté des ouvrages fort importants qui ont obtenu d'honorables récompenses aux expositions de Bordeaux, Poitiers et Paris.

En s'adressant à elle, bien des jeunes personnes trouveraient l'occasion d'apprendre, plus qu'un métier, un art agréable et utile. Nous recommandons à la fois les leçons et le professeur.

Théâtre de Saumur.

Hier soir, il y avait grand mouvement de piétons et de voitures autour du Théâtre, et la foule qui se pressait était de bon augure pour la soirée. En moins d'une demi-heure, la salle a été envahie. Quelle brillante réunion ! Salle comble, loges toutes remplies, toilettes élégantes et riches, jeunes et gais visages, rien ne manquait.

Cette représentation, qui semble devoir terminer les fêtes de l'hiver dans notre ville, n'est pas seulement une bonne œuvre, qui a ce titre seul perpétuerait parmi nous le souvenir des officiers de la division de 1868, c'est encore une véritable œuvre artistique. Certes, les rôles ont été rendus avec un entrain peu commun.

Ce succès ne pouvait manquer à MM. les officiers qui, pour mener à bonne fin une entreprise généreuse, n'ont pas craint de sacrifier leur repos, de multiplier leurs travaux, n'ont reculé, en un mot, ni devant les ennuis, ni devant les obstacles.

Les vaudevilles ont donc été interprétés avec autant d'habileté que de dévouement et de générosité, et l'hilarité des spectateurs est cent fois venue témoigner de l'admiration et

cette heure à ses yeux avec tous les dehors d'une véritable marquise de l'ancien régime.

— Et dire que tout cela pourrait être le partage d'un butor ! pensait-il en remettant le collier de sequins dans le vide-poches.

En continuant à s'égarer au milieu de ce roman si brusque et si cruel, il se disait, toujours sous la forme d'une rêverie :

— Je la vois inquiète, émue, peut-être même troublée. Au fond, c'est une conscience encore neuve. Je me tromperais fort si l'heure où elle doit me trahir ne communique pas à tout son être un mouvement marqué d'hésitation et de crainte. Nancy redoute le lendemain qui suit toute chute. Si elle savait comprendre la magnanimité de son mari, elle pourrait s'épargner de bien amères angoisses. Il n'y a jusqu'à présent de visible que le dessein de la faute ; c'est déjà trop, mais enfin la faute elle-même n'est pas commise. Sans prendre la peine de me dire un mot, rien qu'en fixant ses yeux sur les miens, qu'elle manifeste, non pas même du repentir, mais du regret ; que de là, elle se jette dans mes bras, et tout est fini. De ce drame odieux, il ne restera plus entre elle et moi qu'un vague souvenir.

(La suite au prochain numéro.)

de la sympathie du public pour les acteurs improvisés.

MM. les officiers ne devaient pas s'arrêter à ce premier triomphe, un plus complet encore leur était destiné. Ils cultivent avec une égale ardeur l'art musical et l'art dramatique, l'opérette *Tromb-Al-Cazar*, a révélé de nouveaux talents. Les duos et les solos ont été l'occasion d'un véritable enthousiasme et toujours couverts d'applaudissements.

M^{lle} Delombre, pensionnaire de M. Nestor de Bierne, a prêté son concours dans cette circonstance, avec une bonne grâce qui répond à son savoir. Elle aussi a déployé des qualités qui étaient encore inconnues et a moissonné bien des palmes dans cette soirée. Elle n'a pas été la seule que M. Nestor de Bierne ait détachée de sa troupe en faveur de cette représentation pour les pauvres, M^{me} Delongre, qui a toutes les sympathies du public saumurois, s'est associée à la bonne œuvre comme elle l'avait déjà fait avec tant de générosité il y a deux mois environ.

Nous voudrions pouvoir consacrer quelques lignes à la musique du 14^e de ligne, qui a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. Hélas ! le temps et l'espace nous manquent, et puis, sa présence a rouvert des plaies encore bien vives, nous avons revu et entendu des jeunes gens qui appartenaient à musique de l'Ecole de cavalerie. Nous ne pouvons que les féliciter d'être sous la direction d'un chef qui obtient de si beaux résultats, et d'être réunis à d'autres artistes de talent. Le piston, dans la polka *la Reine d'Angleterre*, a exécuté un solo qui a été redemandé par le public bon appréciateur du savoir exceptionnel de cet instrumentiste, et toute la musique a été rappelée et applaudie de nouveau.

Le succès de cette soirée a été aussi complet que possible : exécution parfaite, et appel des amis des pauvres entendu de tous les hommes de bien.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Parmi les gravures contenues dans le numéro de l'*Univers illustré* de cette semaine, nous devons signaler : S. A. le Prince Impérial assistant au banquet de la Saint-Charles-magne au lycée Bonaparte ; les types des Touaregs, indigènes des oasis du Sahara ; la Vue des nouveaux quais de la Tamise, à Londres ; la Débâcle des glaces à New-York ; le Portrait du docteur Dubs, président du conseil fédéral de la Suisse ; les Écussons de la confédération suisse et de ses vingt-deux cantons ; l'Île de la Maddalena ; une Hutte de chercheur d'or et la Vue d'un terrain aurifère à la Nouvelle-Zélande ; la Revue comique du mois, par Cham, fantaisie pleine d'humour et d'esprit ; le Premier modèle, délicieuse page d'art : en tout vingt-deux gravures, sans parler du rébus et du problème d'échecs. — Quand nous aurons dit que, dans l'*Univers illustré*, la partie littéraire est aussi variée, aussi attrayante et aussi soignée que la partie artistique ; que tous les articles, les romans et les nouvelles qu'il publie sont signés par les écrivains les plus justement renommés, on ne s'étonnera pas de la vogue dont jouit cette magnifique publication qui a vu son tirage plus que doublé depuis un an. Nous saisissons cette occasion de rappeler à nos lecteurs que la PRIME GRATUITE ET EXCEPTIONNELLE (le *Grand Album de l'Exposition universelle de 1867*) ne sera délivrée aux personnes qui s'abonneront, que jusqu'à la fin de février, terme de rigueur.

LE COURRIER FRANÇAIS.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.

Un an..... 64 fr.
Six mois..... 32 fr.
Trois mois..... 16 fr.

LE COURRIER FRANÇAIS, journal politique quotidien, représente les opinions de la jeune démocratie. Par la netteté et l'indépendance de son attitude dans toutes les questions, il s'est promptement acquis une place impor-

teur, calculée ou non, paraissant être peu du goût de Nancy, elle se mit à la fin à faire entendre un soupir en signe de protestation.

Ce soupir devint sur-le-champ le signal d'une scène, qui, en toute autre occasion, aurait pu sembler comique.

Vormeuse avait peine à dissimuler son embarras. Pour se donner une contenance, il mit la main sur un journal qui se trouvait là par hasard, chiffonné et peut-être à demi-lacéré, et, en se tournant du côté des bougies, il fit semblant de le lire, lui qui ne s'occupait jamais des nouvelles du jour. Un politique du Café de la Régence n'aurait pas eu l'air plus recueilli. En le voyant en apparence si attentif, la vicomtesse lui fit remarquer, non sans malice, que cette feuille, sur laquelle il s'appuyait avec tant de bravoure, n'était rien autre chose qu'un papier frippé, une gazette de la semaine dernière, et par conséquent un objet hors de saison. Quoique touché dans le vif de son amour-propre, Gontran ne se tint pas pour défermé ; il laissa là le journal et, changeant de posture, il fouilla au fond d'un vide-poches en porcelaine du Japon et en retira un petit collier formé avec des sequins d'or, ornement dont on se servait fréquemment à cette époque pour les bals parés et masqués. Très-éloquent par extraordinaire sur un tel chapitre, il se mit à faire l'éloge du collier, qui ne pouvait que faire ressortir, disait-il, la fraîche

tante dans la presse parisienne. L'énorme et rapide progression de son tirage est venue témoigner combien la fondation d'un organe sincèrement dévoué aux idées de liberté et de progrès social, et complètement indépendant de toute influence financière, répondait aux aspirations de l'opinion publique. *Le Courrier français* a une rédaction jeune et variée, et il ne néglige rien pour être le plus intéressant des journaux en même temps que le plus complet, le plus instructif et le mieux informé. Il publie des articles politiques de MM. A. VERMOREL, rédacteur en chef, LOUIS DAGÉ, A. LEPAGE, ADRIEN MARCHET, A. JACQUOT, LUCIEN DUBOIS, LOUIS NOUGUÈS, GUSTAVE HURIOT, WILLIAM REYMOND, ÉMILE DAIREAUX, etc., etc. La partie économique et financière est confiée à M. GEORGES DU-

CHÈNE, et les questions coopératives sont traitées par M. H. TOLAIN. La rédaction littéraire et scientifique du *Courrier français* offre également le plus grand attrait. La *Comédie politique*, par M. ALFRED DEBERLE, alterne avec les *Mœurs du jour*, par M. ÉDOUARD SIEBECKER, le *Feuilleton théâtral*, par M. EUGÈNE VÉRON, les *Livres nouveaux*, par M. E.-A. SPOLL, les *Variétés littéraires et artistiques*, par MM. JULES VALLÈS, GIRARD DE RIALLE, W. REYMOND, les *Sciences*, par MM. MAURICE BRIEL, D. THULIÉ, YVES GUYOT, la *Banlieue parisienne*, par M. EUGÈNE CHATELAIN, l'*Agriculture*, par M. RAMPONT-LÉCHIN, etc., etc. Le roman en cours de publication, *Madame Frainex*, obtient une véritable vogue, légitimée par le talent de son auteur, M. ROBERT HALT, qui a obtenu

l'année dernière, un si franc et si légitime succès avec *Une Cure du Docteur Pontalais*.

BULLETIN FINANCIER.

L'emprunt français ne peut tarder à se produire, car on ne saurait laisser trop longtemps la Bourse sous l'influence des deux courants opposés qui se disputent le terrain.

Le parti de la hausse bat monnaie sous le marteau de l'emprunt, trouvant un concours efficace dans un ensemble de circonstances qui font toujours en pareil cas ses propres affaires. Le parti de la baisse profite des hauts cours et livre ses titres.

De là ce cercle inextricable où se meut la rente, et qui a pour limites depuis quinze jours des cours qui oscillent entre 68.70, et 68.85. Elle a touché un moment 69; mais pourra-t-elle retrouver ce cours et s'y maintenir? Tous les efforts seront faits pour obtenir ce résultat.

L'Italien se tient aux environs de 43.85 et 43.90, il a fait un moment 44.

Le Crédit foncier se négocie de 1.405 à 1.410; le Comptoir d'escompte 660; le Mobilier 210 à 215; le Mobilier espagnol 240; la Société générale 525; le Foncier autrichien 665.

Les Chemins de fer français sont fermes; leurs obligations sont aux prix les plus élevés, qui ne peuvent plus tenter les capitaux de l'épargne demandant avec une sécurité complète un revenu plus élevé: les Lyon valaient 326; les Midi, 311,25; les Charente 275; les Nord 323,75. Les obligations d'emprunts étrangers n'ont pas subi de notables changements. Les Mexicaines font 132,50 et 133,75; on offre les Turques à 265; les Autrichiennes 1865 ont oscillé de 347 à 347,50.

Les valeurs industrielles sont calmes. — L. Gérard.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, en date du six février courant;

Il appert: Que la dame Louise Berthonneau, ou Bretonneau, épouse du sieur François Manlin, propriétaire, demeurant au Coudray-Macouard, a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son dit mari.

Dressé à Saumur par l'avoué sous-signé, le dix février mil huit cent soixante-huit.

(60) Signé: CHEDEAU.

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou par parties, UNE MAISON à Saumur, quai de Limoges, n° 151, avec cour, remise, écuries, vastes magasins.

On pourrait entrer en jouissance de suite.

S'adresser pour traiter à M. FORGE, négociant, ou audit M^e LEROUX, notaire.

(61)

Etude de M LEROUX, notaire.

A CÉDER

QUATRE RENTES FONCIÈRES

L'une de 50 francs, l'autre de 10 francs, toutes deux sans retenue; une autre de 25 francs et la 4^{me} de 10 francs, ces deux dernières sujettes à retenue; ces dites rentes dépendant de la succession de M^{me} V^e Dupont.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A VENDRE A L'AMIABLE,

L'HOTEL

DU CHEVAL BLANC

Situé commune de Montsoreau.

Cet hôtel, de construction récente, peut faire une belle et commode habitation bourgeoise, comprenant: cinq chambres basses, cinq chambres hautes, vastes greniers, écurie, cave, cour et puits.

Le tout formant un ensemble, dans une belle position à l'abri des inondations, avec vue sur la Loire.

S'adresser audit notaire. (63)

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A VENDRE A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail,

MAISON DE CAMPAGNE

Nouvellement réparée,

Avec clos, terre, bois et pré, en dépendant. — Le tout situé près Saumur.

S'adresser audit notaire. (64)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A AFFERMER

1^o Un hectare 61 ares de pré à deux herbes, en face l'usine Thiercelin, joignant le fossé Chanvrièr et M. Jagot.

2^o Et 41 ares 50 centiares de pré, dans la prairie du Godet.

S'adresser audit notaire. (65)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON,

Située à Saumur, Grand'Rue, n° 55, appartenant à M. Hurtault, peintre, composée de rez-de-chaussée, premier et second étages, grenier, cave, joignant au midi Dubreuil, au nord Bouhissière.

S'adresser au propriétaire ou à M^e LEROUX, notaire. (45)

A VENDRE

Un beau et fort CHEVAL, poil bai-brun, âgé de quatre ans et demi, très-doux et allant très-bien à la voiture.

S'adresser à M. LESAGE-LE BRECO, rue du Palais-de-Justice, 6, à Saumur. (48)

A LOUER

Pour la Saint-Jean, MAISON, rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD. (40)

BEURRE EN CINQ MINUTES

AVEC LA BARATTE ATMOSPHÉRIQUE

b. s. g. d. g. (système CLIFTON).

Première médaille à l'Exposition universelle 1867.

La Baratte atmosphérique extrait le beurre de la crème en cinq minutes et du lait frais en dix. Ensuite le lait qui reste est doux et bon pour le thé, le café, ou tout autre emploi du ménage, pour faire du bon fromage, ou pour la nourriture des veaux.

Barattes atmosphériques depuis 5 francs. Demander le prix courant de M. BARNETT, fabricant, b. s. g. d. g. et dépositaire général pour la France, ainsi que pour les TRAITAIRES AUTOMATIQUES, 8 fr. les quatre.

Expérience publique tous les jours, à 2 et à 4 heures.

164, rue de Rivoli, Paris.

On traiterait pour le dépôt départemental avec une maison d'instruments d'agriculture.



LES PETITS BOLLANDISTES.

VIE DES SAINTS

d'après

LES BOLLANDISTES, LIPOMAN, SURIUS, RIBADENEIRA;

Le P. GIRY,

Les Hagiologies et les Propres de chaque Diocèse et les travaux hagiographiques les plus récents,

Par M. l'abbé PAUL GUÉRIN.

SIXIÈME ÉDITION,

Entièrement revue, soigneusement corrigée et considérablement augmentée.

15 beaux volumes gr. in-8° cavalier vergé, à 6 fr. le volume.

S'adresser à Saumur chez M. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, correspondant des librairies religieuses et scientifiques de Paris.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES:

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix: 4 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

ASPERGES D'ARGENTEUIL,

Fraisiers, vignes, etc.

Asperges. — Les asperges d'Argenteuil sont les plus productives, les plus grosses (il y en a de 18 centimètres de circonférence), les meilleures de toutes celles connues. Elles ont obtenu près de 100 récompenses, en France, à l'Étranger et à l'Exposition universelle de 1867. On les plante sans engrais, sans défoncement, sans transport de terre, sans frais (voir la brochure: *Les Asperges, les Fraisiers et les Figues*, 1 volume in-18, avec 25 gravures, 1 fr. 50 franco par la poste).

Fraisiers. — Collection des 200 meilleures variétés de fraisiers de race américaine. La plus belle collection de France, et 10 variétés de fraisiers européens, dits des Quatre-Saisons, à gros fruits charnus et parfumés (quelques variétés de fraisiers américains produisent des fruits qui pèsent de 25 à 60 grammes).

Framboisiers. — Variétés les plus méritantes.

Vignes. — Collection de 60 variétés de raisins de table, les plus recommandables (voir l'*Horticulteur-Gastronome*, 1 vol. in-18, 1 fr. 50 franco par la poste).

Catalogue. — Pour se renseigner, demander franco le Catalogue général qui est envoyé franco. — Écrire à M. V.-F. LEBEUF, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise).

L'ANGLETERRE

ET

LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M^{sr} MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M^{sr} l'évêque d'Angers, Par M. l'abbé PICHERIT.

Paris, librairie POUSSIELGUE frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 18 FÉVRIER.			BOURSE DU 19 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69	»	»	69	17	»
4 1/2 pour cent 1852.	100	50	»	100	50	»
Obligations du Trésor.	470	1	25	470	»	»
Banque de France.	3185	»	15	3100	»	85
Crédit Foncier (estamp.).	1420	»	»	1425	5	»
Crédit Foncier colonial.	490	»	»	490	»	»
Crédit Agricole.	628	75	»	627	50	1
Crédit industriel.	630	»	»	628	75	1
Crédit Mobilier (estamp.).	212	50	»	213	75	11
Comptoir d'esc. de Paris.	672	50	»	670	»	2
Orléans (estampillé).	892	50	1	892	50	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1172	50	2	1175	»	2
Est.	547	50	3	545	»	2
Paris-Lyon-Méditerranée.	905	1	25	907	50	2
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	558	75	1	561	25	2
Ouest.	568	75	1	570	1	25
C ^e Parisienne du Gaz.	1537	50	7	1537	50	»
Canal de Suez.	277	50	1	280	»	2
Transatlantiques.	351	»	5	346	25	4
Emprunt italien 5 0/0.	44	15	»	44	35	20
Autrichiens.	557	50	2	557	50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	376	25	3	377	50	1
Victor-Emmanuel.	36	»	»	36	25	25
Romains.	46	»	»	45	75	»
Crédit Mobilier Espagnol.	245	10	»	256	25	11
Saragosse.	89	2	»	98	75	9
Séville-Xérès-Séville.	22	1	»	22	»	»
Nord-Espagne.	71	25	1	78	75	7
Compagnie immobilière.	85	2	50	90	»	5

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	325	»	»	325	»	»
Orléans.	315	50	»	315	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	330	»	»	330	»	»
Ouest.	313	50	»	314	»	»
Midi.	312	»	»	312	25	»
Est.	317	»	»	317	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le